

 <b>GUADELOUPE</b>	<b>INSTRUCTION</b>	<b>I-TE-01</b>
	<b>Condition de recevabilité des demandes et des échantillons</b>	<b>Version 35 Du 27/10/23</b>

*Ce document a pour objet d'informer le client sur les analyses proposées par le laboratoire du CIRAD-CRVC, site de Duclos et sur les consignes de prélèvement, de conservation et de livraison des échantillons.*

*Il décrit aussi la méthode à suivre pour limiter les risques biologiques lors du transport et assurer une bonne conservation des échantillons jusqu'à leur destination.*

*Il s'adresse aux DAAF, aux chefs des services vétérinaires, aux laboratoires, aux vétérinaires, aux éleveurs ou à tout autre client faisant une demande pour une analyse.*

*Certaines analyses n'apparaissant pas dans cette instruction peuvent être mises en œuvre par le CIRAD-CRVC*  
*Pour cela, un accord spécifique doit être établi avec le laboratoire*  
*(pour toute information complémentaire, contacter le laboratoire)*

Modifications apportées à la révision précédente :

Les modifications de fond sont marquées par un trait vertical dans la marge

**Elles portent sur :**

- | - Ajout d'un numéro de téléphone mobile pour joindre le centre

Rédaction / Modification : RQSE	Vérification : Responsable CRVC ou RTB	Validation : RQSE
Nom : Signature	Nom : Signature	Nom : Signature
Date : 18/10/23	Date : 23/10/23	Date : 23/10/23

*Ce document est la propriété du CIRAD, il ne peut être consulté ou dupliqué sans son autorisation.*

## 1. DEMANDE D'ANALYSE

Le demandeur doit contacter le laboratoire du CIRAD par téléphone ou **email en adressant plusieurs destinataires** dans la mesure du possible, et attend de recevoir une **confirmation de prise en compte de sa demande et des conditions de réception AVANT** tout envoi des prélèvements.

<b>Où sommes-nous ?</b>	<b>CIRAD-Duclos Prise d'eau, 97170 Petit Bourg</b>
<b>Comment nous joindre ?</b>	<b>Tel fixe : 0590 25 54 44 Tel mobile : 0690 74 39 71</b>

### Contacts

<b>Responsable de site :</b> <b>Nonito Pages</b> Tél : 0590 25 54 31 <a href="mailto:nonito.pages@cirad.fr">nonito.pages@cirad.fr</a> <b>Secrétariat Caribvet :</b> <b>Eric Etter</b> Tél : 0590 25 59 95 <a href="mailto:eric.etter@cirad.fr">eric.etter@cirad.fr</a>	<b>Responsable de site suppléant :</b> <b>Sylvie Lecollinet</b> Tél : 0590 25 54 42 <a href="mailto:sylvie.lecollinet@cirad.fr">sylvie.lecollinet@cirad.fr</a>
---	---

### Autres

<b>Responsables d'essai :</b> Mélanie Dhune Laetitia Viry Maëlle Bayet Rosalie Aprelon Valérie Rodrigues Kaïssa Plaisir	<b>Responsable qualité :</b> Kaïssa Plaisir
---	--

Le Cirad de Guadeloupe est en démarche qualité selon la norme ISO/CEI 17025 et réalise une partie de ses essais diagnostic sous accréditation. Le tableau 1 recense les maladies recherchées et les techniques utilisées par le laboratoire ainsi que leurs tarifs.



Ces analyses sont couvertes par l'accréditation N° 1-2326 (Portée disponible sur [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR))  
La reproduction de la marque Cofrac n'est pas autorisée.  
La référence à l'accréditation est autorisée dans la mesure où elle ne nuit pas à l'image de l'accréditation du laboratoire et du Cofrac.

Tableau 1 : Analyses réalisées au laboratoire et tarification

Maladie	Pathogène	Espèce	Technique	Echantillon	Prix € (HT)
Cowdriose	<i>Ehrlichia ruminantium</i>	Bovins, Caprins, Ovins	ELISA	Sérum	10
			Q-PCR	Sang éthanol, tiques, tissus (organes)	34
			Q-PCR 	Sang EDTA	34
West Nile	<i>Virus West Nile, flavivirus</i>	Equidés, Oiseaux	ELISA 	Sérum	10
			Q-RT-PCR	Sang total, Sérum, Liquide céphalo-rachidien, tissu	34
Influenza aviaire	<i>Virus influenza Aviaire</i>	Oiseaux	Q-RT-PCR (gène M) 	Organes	34
			Q-RT-PCR (gènes H5/H7)	Organes, écouvillons trachéaux et cloacaux	
Maladie de NewCastle	<i>Virus Newcastle, paramyxovirus</i>	Oiseaux	Q-RT-PCR	Tissus (organes), écouvillons trachéaux et cloacaux	34
Anaplasmose	<i>Anaplasma marginale</i>	Bovins	PCR	Sang total	34
	<i>Anaplasma ovis</i>	Ovins, Caprins	PCR	Sang total	34
	<i>Anaplasma phagocytophilum</i>	Equidés	PCR	Sang total	34
Babésioses bovines	<i>Babesia bovis</i>	Bovins	Q PCR	Sang total	34
	<i>Babesia bigemina</i>		Q PCR	Sang total	34
Ehrlichioses	<i>Ehrlichia sp</i>	Bovins, Caprins, Ovins, Chevaux	PCR	Sang total	34
Pestes porcines classique ou africaine	<i>Virus de la peste porcine</i>	Porcs, sangliers	ELISA	Sérum	20
			PCR	Tissus (organes), écouvillons trachéaux et cloacaux	34

Ce document est la propriété du CIRAD, il ne peut être consulté ou dupliqué sans son autorisation.

## 2. FICHE DE SUIVI DES ECHANTILLONS

Le client doit remplir une fiche de suivi des échantillons « E-TE-01 Fiche de suivi des échantillons » à remettre en même temps que les échantillons. La demande d'essai ne sera officiellement enregistrée qu'avec la fiche de suivi de l'échantillon.

Les échantillons biologiques peuvent être soit inactivés (par un procédé chimique ou thermique), soit potentiellement infectieux. Dans le premier cas, le laboratoire expéditeur devra fournir un certificat comprenant un descriptif succinct de sa méthode d'inactivation et l'engagement du responsable du laboratoire qui a réalisé l'inactivation. Dans le second cas, les échantillons seront considérés comme matières infectieuses et traités comme telles pour leur transport.

➡ **Contactez le Cirad au préalable.**

## 3. CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS ET CONSERVATION

Le tableau 2 ci-dessous décrit les consignes de prélèvement, de conservation et de livraison-pour chaque type d'échantillon et d'analyse.

**En fonction des essais à mettre en œuvre, le laboratoire peut refuser les échantillons si les techniques de conservation ou de livraison n'ont pas été respectées. En cas de maintien de la demande, les résultats seront émis avec une réserve.**

Les échantillons pour analyses sérologiques peuvent être :

- du sang dans des tubes sec qui sera ensuite décanté
- du sérum.

Les échantillons pour analyses PCR peuvent être :

- du sang total,
- des organes
- des écouvillons

La qualité de l'échantillon doit permettre l'analyse (intégrité du contenant, absence de contamination, souillure, qualité physico-chimique : odeur, aspect, couleur, etc...). Tout aspect révélant une contamination bactérienne ou fongique (couleur verte ou blanche, filaments bactériens ou fongiques, colonies, odeur forte...) entraînera le refus de l'échantillon.

Dans le cas particulier des écouvillons, l'aspect ne permet pas de juger la qualité de l'échantillon.

**La quantité de l'échantillon doit être suffisante.**

Un refus sera considéré si :

- l'ensemble des conditions énumérées dans le tableau 3 n'est pas respecté : nature de l'échantillon, quantité
- l'échantillon présente une qualité physico-chimique suspecte (odeur, aspect, couleur).

Dans tous les cas, les tubes ou écouvillons contenant **les échantillons à analyser doivent être clairement et individuellement identifiés.**

➡ **En cas de doute ou de question, n'hésitez pas à contacter le Cirad.**

### **Tableau 2 : Modalités de conservation des échantillons**

1 : Dilution en éthanol : 3 volumes de sang pour 1 volume d'éthanol à 70°.

2: L'éthanol à 70°, le RNA later et le milieu antibiotique peuvent être fournis par le laboratoire.

Les échantillons doivent baigner dans le milieu de conservation

Tableau 2 : Modalités de conservation des échantillons

Maladie	Technique	Caractéristiques de l'échantillon	Conditions de conservation avant arrivée au laboratoire
<b><u>Cowdriose</u></b>	PCR	1mL sang sur EDTA	en éthanol <sup>1,2</sup> , moins de 15j, entre +8°C et +25°C en éthanol <sup>1,2</sup> , moins de 3 mois, à une température de +8°C max moins de 4h entre -16°C et +8°C ou moins de 15 jours à une température inférieure à -16°C
		sérum : 500 µL minimum de sérum obtenu à partir de sang coagulé et centrifugé 10 min à 2000 g	moins de 4h, entre -16°C et +8°C ou moins de 3 mois à une température inférieure à -16°C
		tiques (nymphe ou adulte)	dans un tube avec aération, moins de 3 jours à +25°C max, ou moins de 3 mois à une température inférieure à -16°C en éthanol <sup>1,2</sup> , moins de 3 mois, à une température inférieure à +25°C
		organes (cerveau, foie, cœur, rein, rate, poumon) 100 mm <sup>3</sup>	moins de 4h entre -16°C et +8°C, ou moins de 3 mois à une température inférieure à <-16°C
		organes (cerveau, foie, cœur, rein, rate, poumon) 100 mm <sup>3</sup> + ethanol	moins de 15 jours à +25°C max ou moins de 3 mois à +8°C max
		sérologie (analyse sur sérum extrait)	1mL sang sur tube sec
			sérum : 500 µL minimum de sérum obtenu à partir de sang coagulé et centrifugé 10 min à 2000 g
<b><u>Anaplasmose, Babésiose, Ehrlichiose</u></b>	PCR	1mL sang sur EDTA	en éthanol <sup>1,2</sup> , moins de 15 jours, entre 8°C et +25°C en éthanol <sup>1,2</sup> , moins de 3 mois à +8°C max moins de 4h entre -16°C et +8°C ou moins de 15 jours à une température inférieure à -16°C
<b><u>West Nile</u></b>	PCR	1mL sang sur EDTA	moins de 4h entre -16°C et +8°C ou moins de 15 jours à une température inférieure à -16°C
		500µL plasma, à partir d'un tube EDTA obtenu à partir de sang sur EDTA et centrifugé 15 min à 2000 g	moins de 4h entre -16°C et +8°C ou moins de 3 mois à une température inférieure à -16°C
		sérum : 500 µL minimum de sérum obtenu à partir de sang coagulé et centrifugé 10 min à 2000 g	moins de 4h entre -16°C et +8°C ou moins de 3 mois à une température inférieure à -16°C
		500µL LCR	moins de 4h entre -16°C et +8°C ou moins de 3 mois à une température inférieure à -65°C
		organe (cerveau), 100 mm <sup>3</sup>	moins de 4h entre -16°C et +8°C ou moins de 3 mois à une température inférieure à -16°C
		organes (cerveau) 100 mm <sup>3</sup> + RNA later <sup>2</sup>	moins de 7 jours à une température de 25°C max moins d'un mois à une température inférieure à +8°C max
		écouvillons + milieu antibiotique <sup>2</sup>	moins de 24h entre -16°C et +8°C ou moins de 3 mois à une température inférieure à -65°C
	écouvillon liquide ou à sec sans antibiotique <sup>2</sup>	moins de 4h entre -16°C et +8°C ou moins de 3 mois à une température inférieure à -65°C	
	sérologie (analyse sur sérum extrait)	1mL sang sur tube sec	moins de 4h à une température de +8°C max
		sérum : 500 µL minimum de sérum obtenu à partir de sang coagulé et centrifugé 10 min à 2000 g	moins de 24h entre -16°C et +8°C ou moins de 3 mois à une température inférieure à -16°C
<b><u>New Castle, Influenza</u></b>	PCR	organe Influenza aviaire (foie, coeur, rein, rate, poumon) ; Organe Newcastle (cerveau) 100 mm <sup>3</sup>	moins de 4h entre -16°C et +8°C ou moins de 3 mois à une température inférieure à -16°C
		organe Influenza aviaire (foie, coeur, rein, rate, poumon) ; Newcastle (cerveau) ; 100 mm <sup>3</sup> + RNA later 100 mm <sup>3</sup>	moins de 7 jours à une température inférieure à +25°C moins d'un mois à une température inférieure à +8°C
		écouvillons + milieu antibiotique <sup>2</sup>	moins de 24h entre -16°C et +8°C ou moins de 3 mois à une température inférieure à -65°C
		écouvillon liquide ou à sec sans antibiotique <sup>2</sup>	moins de 24h entre -16°C et +8°C ou moins de 3 mois à une température inférieure à -65°C

#### 4. TRANSPORT DES ECHANTILLONS (CONDITIONS UN3373)

- **Echantillons en provenance de Guadeloupe :**

Les échantillons doivent être déposés au laboratoire du Cirad aux horaires d'ouverture, après accord préalable.

**S'il n'est pas en mesure d'acheminer lui-même ses échantillons, le client a la possibilité d'avoir recours à un prestataire mandaté par le laboratoire : il doit alors se rapprocher de nos services pour avoir de plus amples informations.**

- **Echantillons en provenance d'un territoire hors de la Guadeloupe :**

Suite à une circulaire qui a été publiée dans le journal officiel de la République française et disponible sur demande (EXT 102EB/TD-TE), pour toute expédition d'échantillons de recherche et de diagnostic d'origine animale en provenance de pays tiers à l'Union Européenne, le CIRAD (laboratoire destinataire) doit préalablement obtenir un permis d'importation. Cette demande d'autorisation est faite par le CIRAD auprès des services vétérinaires français avec le descriptif (nombre, nature, origine) des échantillons à expédier. Le CIRAD transmet au client cette autorisation qui doit impérativement la joindre à son envoi.

NB : l'envoi des échantillons par La Poste est à proscrire.

➔ **Se rapprocher de nos services sur les conditions de transport UN3373, si besoin.**

#### **MEMO : EXIGENCES A SATISFAIRE POUR L'EXPEDITION D'ECHANTILLONS**

- Contact préalable avec le laboratoire (email ou téléphone)
- Etablissement d'une fiche E-TE-01 à joindre au colis ou à envoyer au plus tard 24h après réception du colis
- Certificat pour échantillons inactivés (établi par le laboratoire expéditeur) le cas échéant
- Conditions de conservation des échantillons conformes
- Echantillons individuellement identifiés
- Contacter le Cirad pour toute provenance hors de Guadeloupe

#### 5. DELAIS

Les résultats des analyses seront communiqués au demandeur par email (formulaire E-TE-04). Le délai dépend des activités de recherche en cours et de la disponibilité du personnel. Un délai plus précis pourra être indiqué lors de la demande d'analyse. Généralement, les délais prévus sont indiqués dans le tableau 3.

Le délai pour les demandes dans le cadre d'importation sera de 15 jours, toutes maladies confondues.

Lors d'importations illégales, les échantillons soumis à analyse sont traités comme une suspicion, sauf accord particulier avec la DAAF

Le délai pour les demandes dans le cadre d'enquêtes hors foyer sera de 20 jours, toutes maladies confondues.

Lors d'enquêtes dans le cadre de foyers, le délai de rendu sera discuté avec la DAAF

Les essais peste aviaire sont réalisés en priorité à toute autre activité du laboratoire, les échantillons sont traités si possible dans les 24h suivant leur réception, en cas d'urgence (weekend et jours fériés) le RTB ou le RE habilité peuvent assurer une permanence.

Pour toutes les analyses, si, exceptionnellement, le laboratoire est dans l'incapacité de réaliser l'analyse demandée il se réserve le droit de rediriger l'échantillon et la demande d'analyse vers le laboratoire de référence adéquat. Dans ce cas, le laboratoire en informe le client par écrit (email) et lui demande son approbation écrite (email).

Tableau 3 : Délais maximums de rendu des résultats en cas de suspicion clinique

<b>PCR temps réel Influenza Aviaire *</b>	48 heures pour un rendu partiel sur le gène M
<b>PCR temps réel Newcastle *</b>	48 heures
<b>PCR temps réel et ELISA peste porcine classique et africaine*</b>	96 heures
<b>PCR temps réel diarrhée épidémique porcine*</b>	96 heures
<b>PCR Cowdriose:</b>	20 jours 7 jours (si provient d'une zone indemne)
<b>PCR Anaplasmosse, Babésiose :</b>	20 jours
<b>ELISA Cowdriose :</b>	20 jours
<b>PCR West Nile :</b>	7 jours
<b>ELISA West Nile :</b>	7 jours

\* Diagnostics réalisés uniquement à la demande de la DAAF

## 6. RENDUS DES RESULTATS

- Destinataires

Le client est le demandeur de l'analyse : il sera l'unique destinataire des résultats et sera facturé. Dans le cas où le client fait appel à un laboratoire pour le conditionnement et l'envoi des échantillons, le rendu de résultat sera uniquement adressé au client sauf si un accord est passé entre le laboratoire qui a réalisé le conditionnement et le client.

Lorsque le client ne spécifie pas la méthode à utiliser (ELISA ou PCR), le laboratoire sélectionne une méthode appropriée et informe le client de la méthode choisie.

Le RTB mentionne une conclusion sur le rapport d'essai, il peut éventuellement donner des conseils hors rapport d'essais.

**Pour toute maladie classée en danger sanitaire de catégorie 1 ou 2 et soumise à mesures de gestion dans les Antilles Françaises, le client est la DAAF du département concerné.** Il s'agira notamment des demandes concernant l'Influenza aviaire et la West-Nile pour tous les départements et la Cowdriose pour la Martinique. **Dans ce cas, il n'y a pas de diffusion des résultats au préleveur ou au vétérinaire qui aurait fait éventuellement la demande initiale d'analyse sauf si la DAAF donne un accord préalable de diffusion du résultat : dans le cas contraire, le demandeur est invité à contacter la DAAF.**

Si le client souhaite récupérer ses échantillons, les frais d'expédition sont à sa charge.

- Rendu partiel des résultats

Le laboratoire s'autorise un rendu partiel des résultats lorsque plusieurs analyses sont demandées et que l'une d'elles comporte un caractère d'urgence (par exemple suspicion Influenza Aviaire).

**Dans le cas d'un rapport d'essai réémis, le client doit détruire ou restituer au laboratoire du CIRAD le rapport initial qui a fait l'objet de la modification.**

Le CIRAD est autorisé à utiliser les résultats non nominatifs des analyses qui lui sont confiées à des fins scientifiques et techniques (notamment pour des publications scientifiques).

- Réclamations

S'il juge une prestation insatisfaisante, le client a la possibilité de faire une réclamation auprès du laboratoire soit par téléphone soit par écrit. Il peut alors demander au laboratoire que la procédure de réclamations soit mise à sa disposition.

## 7. TARIFICATION

Voir tableau 1. Les tarifs sont indiqués hors taxe : une taxe de 8,50% s'applique. Pour des besoins impliquant plus de 200 échantillons, une convention préalable sera demandée et une tarification adaptée pourra être envisagée.

## 8. CLAUSES D'IMPARTIALITE ET DE CONFIDENTIALITE

Le CRVC s'engage à réaliser avec impartialité toutes les activités dans le cadre des analyses demandées par le client.

Le CRVC s'engage à conserver confidentielles les informations relatives au client et à informer le client s'il est amené diffuser des informations confidentielles.